

L'identité

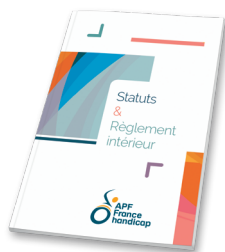
APF France handicap

À l'occasion de ses 90 ans et de l'élaboration de son prochain projet associatif, APF France handicap a pris le temps de puiser dans ses statuts, sa charte, ses différents projets associatifs, son plaidoyer et son histoire, pour repartager à l'ensemble des acteurs les fondamentaux de son identité, à partir de 5 grandes questions :

Qui sommes-nous ?

Définir ce que nous sommes, c'est se poser la question de notre statut juridique et de qui sont nos membres...

→ Des informations présentes à l'article 3 des statuts



Quelles sont nos missions ?



Nos missions, nos buts, permettent de définir les contours de nos domaines d'intervention.

→ Des buts décrits à l'article 2 des statuts



Nos valeurs, ce sont les bases communes de ce à quoi nous croyons et qui nous rassemblent...

→ Des valeurs portées par la Charte APF France handicap

Quelles sont nos valeurs ?



Notre vision, c'est le pari collectif que nous faisons, notre conviction quant à l'évolution de la société et aux attentes de nos parties-prenantes...

→ Vision définie dans la contribution d'APF France handicap à la réflexion sur le « monde d'après ».

Quelle est notre vision ?



Notre raison d'être, c'est notre vocation, exprimant notre contribution à la société décrite dans la vision...

Notre raison d'être

L'identité

APF France handicap



Qui sommes-nous ?

APF France handicap est une association nationale de personnes en situation de handicap gouvernée par elles-mêmes et ouverte à toutes et à tous : familles, proches, sympathisants...

Elle est ancrée dans chaque département à travers son réseau d'adhérents, d'élus, de personnes accompagnées, de familles, de bénévoles et de professionnels.

APF France handicap a pour missions :

- la **représentation, la défense et le soutien** à titre collectif et individuel des personnes en situation de handicap et la lutte contre les discriminations,
- l'**action de groupe contre toutes les formes de discriminations** dont sont victimes les personnes en situation de handicap devant toute juridiction,
- la **pleine et effective participation à la société** des personnes en situation de handicap sur la base de l'égalité avec les autres,
- l'**amélioration de la réponse aux besoins**, de la situation sociale et matérielle, de l'état de santé, à tous les âges de la vie, des personnes en situation de handicap ainsi que de leur famille et de leurs proches aidants,
- la **participation de tous** aux actions visant à atteindre ces buts.

Quelles sont nos missions ?

Quelles sont nos valeurs ?

APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes et sociales dans un projet d'intérêt général.

Quelle est notre vision ?

APF France handicap porte la vision d'une société plus juste, solidaire et durable, fondée sur les droits humains

Notre raison d'être

APF France handicap imagine et construit la société inclusiviserelle.

L'identité APF France handicap en questions...



Pourquoi une réflexion à partir de l'identité d'APF France handicap aujourd'hui ?

À l'occasion de ses 90 ans et de l'élaboration de son projet associatif, APF France handicap a pris le temps de puiser dans son identité, ses statuts, sa charte, ses projets associatifs et son histoire. Objectif : mieux nous faire connaître et porter un message plus lisible et commun à tous.

Pendant plusieurs mois, des administrateurs, des élus locaux, des membres de la direction générale et des directions régionales ont réfléchi ensemble. Le conseil d'administration de décembre a longuement débattu sur ces questions, avant d'adopter le document de référence Identité APF France handicap lors du conseil de janvier.

Pourquoi ce nouveau mot : « inclusiversel » ?

« Inclusiversel » est la fusion des mots « inclusive » (caractérisant une société qui s'adapte à tous) et « universelle » (une société qui prend en compte la place et le rôle de chacun). Aujourd'hui, le terme « inclusif », ne suffit plus à décrire la société que nous voulons construire. Et aucun mot unique à date n'existe pour exprimer ce que nous voulons dire. APF France handicap innove donc en proposant ce terme.

Comment s'articule cette réflexion avec les travaux du projet associatif ?

L'identité APF France handicap s'appuie sur les projets associatifs successifs et constitue un socle pour celui en cours d'élaboration. Elle est intrinsèquement liée avec le projet associatif, mais ne fait pas partie en tant que telle du texte du projet associatif qui sera soumis au vote des adhérents au Congrès de Reims, puisque sa temporalité est durable, alors que le projet associatif a une durée de cinq ans.

Que recouvre la société inclusiverselle ?

La société inclusiverselle, c'est une société qui :

- Respecte les libertés et droits fondamentaux
- Met en œuvre les objectifs de développement durable avec trois piliers : économique, social et écologique
- Prend en compte la singularité, la place et le rôle de chacun
- Accepte toutes les différences, condition préalable au vivre-ensemble
- Garantit la protection sociale et la solidarité pour toutes et tous : ressources, santé, autonomie, famille, vieillissement...

Pourquoi « une raison d'être », à quoi cela sert-il ?

La raison d'être d'une organisation est un élément essentiel de son identité. C'est la formulation du rôle que l'association souhaite jouer, le moyen qu'elle choisit pour concrétiser sa vision. La raison d'être permet de mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'une stratégie et d'une façon d'agir, pour aller tous dans la même direction. Elle permet de mieux identifier notre engagement et nos actions, tout en nous rendant plus visibles. C'est un outil à la fois opérationnel et stratégique, et non un outil de communication. Ce n'est ni un slogan, ni une signature amenée à figurer sous le logo de l'association (ce qui est le cas pour notre signature « Risquons l'impossible »).

Quel défi cela représente-t-il pour APF France handicap ?

Avec la notion de « société inclusiverselle », il s'agit pour APF France handicap de trouver, à partir de l'expression des personnes en situation de handicap et de leurs familles, des solutions qui répondent à leurs attentes, mais dont la vocation est de servir en définitive tout citoyen. De nombreux projets APF France handicap passés et beaucoup d'autres à venir portent déjà ce concept d'inclusiversalité. APF France handicap imagine et construit la société inclusiverselle !